

Glyphosate autorisé pour 5 ans Lobbies 1 – Démocratie 0

Les représentants des états membres à la commission européenne se sont prononcés majoritairement pour une prolongation de l'utilisation du glyphosate. Quelle que soit la durée d'autorisation, aujourd'hui 5 ans, c'est bien la poursuite de son utilisation que les lobbies ont obtenue. C'est l'essentiel pour eux et dans 5 ans, ils mèneront la même bataille ! L'autoriser pour 3 ans comme le préconise E. Macron n'y changera rien. Ce qu'il faut, c'est l'interdire !

Les lobbies de l'agro-industrie s'accrochent à un modèle dont le principal objectif est le profit et la rémunération des actionnaires. Ils n'ont rien à faire des effets sur la santé des travailleurs-euses et des populations pas plus que sur les conséquences pour l'environnement et la biodiversité, gages de la poursuite d'une planète vivable.

L'Union syndicale Solidaires dénonce cette décision qui ne profite qu'à quelques-uns et rappelle l'action en justice qu'elle mène collectivement avec Générations Futures, Eaux et Rivières de Bretagne, Soutien aux victimes des pesticides et Vigilance OGM et pesticides de Charente, pour la réécriture complète de l'arrêté sur l'épandage des pesticides.

<https://www.solidaires.org/Pesticides-recours-contre-l-arrete-ministeriel-du-4-mai-2017>

Ce combat, nous le menons contre les grands exploiters des terres agricoles et l'agro-industrie au détriment de l'agriculture paysanne respectueuse de la terre qu'elle cultive et de la santé des populations et pourvoyeuse d'emploi.

Ce combat s'inscrit dans la lutte générale pour l'interdiction de la production et de l'utilisation des pesticides, perturbateurs endocriniens et dangereux pour la biodiversité.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20

